

La construction de l'immeuble OPH, rue du Rival, est lancée ce 9 octobre

Les travaux pour construire l'immeuble abritant des logements sociaux, rue du Rival, commencent ce lundi 9 octobre. Les entreprises vont installer le matériel nécessaire. Des réunions de chantier ont calé le déroulé de l'opération.

L'immense trou de la rue du Rival, provoqué par la démolition de trois immeubles vétustes, va être comblé. Dès ce lundi 9 octobre, les entreprises vont investir les lieux, en posant des barricades et en installant leur matériel. Mercredi 4 octobre, dernière réunion de chantier sur place afin de caler la logistique et l'information aux piétons, avec des représentants de la préfecture, de l'Office public de l'habitat (OPH), de l'architecte, des entreprises, de la mairie...

Chacun a ses contraintes, ses obligations, ses questions... À Flavien Pelle-Becker, maître d'œuvre, de coordonner le déroulé de l'opération et de satisfaire tout le monde. Et la tâche s'avère ardue. Une grande conversation s'est engagée sur l'emprise au sol dans la rue du Rival, nécessaire pour poser la grue, le matériel et la palissade qui délimitera le chantier.

Des contraintes différentes

« J'ai besoin d'une partie pour le stockage et il faut que je puisse faire tourner le semi-remorque », prévient l'artisan de l'entreprise Bourdarios. La voie est étroite et la préfecture, mitoyenne avec le chantier, a elle aussi besoin de place pour ses futurs travaux de toit. « Attention, il faut que nos artisans puissent passer. Il faut un cheminement piéton », insiste l'entité de l'État. La négociation est elle aussi serrée. « Ma grue doit tourner pour déposer le matériel sur le terrain », rétorque le res-



Ville, OPH, préfecture, entreprises se sont réunis pour caler les problèmes./MHD

pensable du chantier pour Bourdarios. Quant à laisser le matériel stocké en haut de la rue, vers la halle Saint-Volusien, « Je n'ai pas le droit de mettre du lavage plus loin que le chantier », rappelle l'artisan. Un compromis est finalement trouvé entre la préfecture et les entreprises sur le partage des peu de mètres carrés que compte la rue du Rival. Reste les modalités de ce partage. « Il faut instaurer un cheminement piéton et mettre de la lumière. Et penser aux clés », note la pré-

fecture. « On va mettre un cadenas à code, ça avait bien marché la fois dernière », répond Flavien Pelle-Becker, qui s'empresse de prendre les coordonnées d'un interlocuteur. D'ailleurs, il faut faire passer à tous le téléphone d'astreinte d'un responsable de chantier, en cas de problème. « J'ai le chef de chantier qui habite à 5 km de Foix », règle le maître d'œuvre.

Autre chose à ne pas oublier : le retrait des barrières qui délimitent le trottoir.

DES LOGEMENTS SOCIAUX

L'OPH construit un ensemble de trois immeubles, soit 12 logements sociaux pour une surface totale de 739 m². En février 2022, trois immeubles situés au 14, 16-18 et 20 de la rue du Rival avaient été démolis car vétustes. Le chantier devrait durer 22 mois.

« Nous voulons déposer le mobilier urbain et le stocker. Vous nous appelez et nous viendrons l'enlever », déclare Corinne Le Conte des Floris, directrice des services techniques.

Le casse-tête des livraisons

La ville est aussi soucieuse de la signalisation à mettre en place. La rue du Rival est si étroite qu'il vaut mieux déconseiller aux piétons, et surtout aux automobilistes, de l'emprunter pendant les travaux. Et le sujet est finalement plus complexe qu'il n'y paraît.

« À partir de juillet 2024, on passe aux horaires d'été et on ferme des routes en centre historique. Et à Noël, vous allez faire comment avec les livraisons ? D'autant qu'on avait été d'accord pour qu'il n'y ait pas de livraisons le vendredi », interpelle un agent de la ville envers les entreprises. « Il y a aussi souvent des événements sur la place Saint-Volusien, dans ce cas l'accès est bloqué. Et ce serait bien d'éviter les livraisons trop tôt pour ne pas déranger les riverains ». Les contraintes se cumulent pour les spécialistes du bâti-

ment, il ne faut pas livrer tôt mais avant 11 h. La donnée est enregistrée et les responsables d'entreprises affichent une belle sérénité.

Il est donc décidé que le piéton, excepté le riverain qui doit bien rentrer chez lui, sera dévié de la rue du Rival. Le cheminement évoluera au fil du chantier. Mais quid alors des panneaux de signalisation ? Corinne Le Conte des Floris envisage de communiquer véritablement sur l'opération, outre les informations obligatoires : « On construit des logements ici. Ce serait bien qu'on mette un visuel, des explications ». Les panneaux sont achetés mais... où les placer ? « Si on les met devant le chantier, ça n'a pas d'intérêt, les gens vont passer devant », note Flavien Pelle-Becker. Tout le monde s'entend pour les placer en haut et en bas de la rue du Rival. Il restera donc à la ville de réaliser les arrêtés de stationnement et de circulation.

Le gros de la réunion est vu, le groupe se disloque. D'autres réunions de chantier auront lieu tout au long du chantier.

Marie-Hélène Degaugue